



# AVIS AU PUBLIC DEMISSION DU MAIRE ET ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLEMENTAIRE

Je vous informe officiellement de la démission de Dominique MESNIER, de l'ensemble de ses mandats électoraux : Maire, conseiller municipal, Président du CCAS, membre du CCAS, Vice-Président de la CCDB, conseiller communautaire, pour raisons médicales.

Cette démission a été acceptée par Monsieur le Préfet en date du 3 Septembre 2024, date effective de la démission.

A compter de cette date, le conseil municipal étant incomplet, une élection municipale partielle doit être organisée dans les trois mois qui suivent. En effet, pour élire un maire le conseil municipal doit être complet.

Monsieur le Préfet a déjà fixé les dates de cette élection municipale partielle complémentaire et vous serez donc invités à venir voter les 17 et 24 Novembre prochains.

Une place de conseiller municipal est donc libre, les déclarations de candidature pourront être déposées en Préfecture entre le 28 et le 31 Octobre 2024.

En attendant la nomination d'un nouveau Maire, ce dernier est provisoirement remplacé par le Premier Adjoint dans la plénitude de ses fonctions (article L2122-17 du CGCT).

Je me tiens donc à votre disposition jusque-là.

Bien à vous tous.

